



SYNDIC-TRANSACTION-GESTION-LOCATION

BAREME D'HONORAIRES 2021

Honoraire TTC sur les ventes (Appartements - Villas - Maisons - Propriétés)

HONORAIRES MINIMUM :5 000 € T.T.C

NET VENDEUR	% T.T.C (à la charge du vendeur ou de l'acquéreur)
Jusqu'à 50 000 Euros	10
Entre 50 001 et 65 000 Euros	9
Entre 65 001 à 100 000 Euros	8
Entre 100 001 et 135 000 Euros	7
Entre 135 001 et 165 000 Euros	6,5
Entre 165 001 et 200 000 Euros	6
Au delà de 200 001 Euros	5,5